



## Les derniers chiffres sur les modes d'accueil de l'Observatoire national de la petite enfance

**Le rapport 2018 de l'ONaPe, en ligne sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), livre les données sur l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, avec un zoom sur les enfants en situation de handicap.**

En décembre 2017, 34 700 enfants de moins de 6 ans bénéficiaient de [l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé](#). Depuis 2002, ce chiffre a crû très fortement, de 73% pour cette tranche d'âge. Cette progression pourrait avoir plusieurs raisons : un repérage plus précoce du handicap, une prise en charge élargie des situations de handicap...

Etre mère d'un enfant en situation de handicap a des conséquences fortes sur l'activité professionnelle, puisque 39% des mères d'enfant bénéficiaires de l'AEEH, en couple avec au moins deux enfants dont l'un a moins de 6 ans, sont actives (contre 56% pour l'ensemble des mères de deux enfants ou plus).

### L'accueil des jeunes enfants en France en chiffres

- Des naissances en baisse pour la troisième année consécutive (770 000 en 2017), mais la France reste le pays le plus fécond de l'Union européenne.
- Elle compte 4,6 millions d'enfants de moins de 6 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2018, et 2,2 millions d'enfants de moins de 3 ans. A noter que si 86% des enfants de moins de 6 ans vivent entourés de leurs deux parents, près d'1 enfant sur 5 vit dans un ménage vivant sous le seuil de pauvreté, un chiffre qui passe à 1 enfant sur 2 lorsqu'il vit dans une famille monoparentale.

### 58% d'enfants accueillis par les assistant(es) maternel(le)s, les crèches ou en école préélémentaire

- D'après les dernières données disponibles, 58% des enfants de moins de 3 ans sont couverts par un mode de garde formel (autre que la famille elle-même) : par les assistantes maternelles (33,4%), les crèches (18,5%), et enfin à l'école préélémentaire (4,1%). La couverture des besoins progresse d'un point par rapport à l'année précédente, grâce notamment à l'augmentation du nombre de places en crèches.
- L'accueil par les assistantes maternelles reste prépondérant, bien qu'en baisse régulière depuis 2014. En 2016, elles sont 304 800 directement employées par les parents, soit 2,5% de moins qu'en 2015. Le nombre de crèches est stable, avec 12 200 établissements.

En complément de ces données chiffrées, cette édition du rapport de l'ONaPe propose un éclairage sur les représentations des modes d'accueil par les parents. Ceux-ci partagent une perception hiérarchisée des modes d'accueil, dans laquelle la crèche est fortement valorisée par rapport aux assistant(e)s maternel(le)s



### Contact presse

Virginie Rault  
01 45 65 68 84  
[presse@cnaf.fr](mailto:presse@cnaf.fr)

## **79% des familles obtiennent le mode de garde souhaité initialement**

En confrontant les souhaits initiaux des familles aux solutions auxquelles elles ont recours, il ressort que 79% des familles utilisent, au moins partiellement, le mode d'accueil qu'elles désiraient, avec une adéquation différente selon le mode d'accueil souhaité :

- la quasi-totalité (99%) des familles qui souhaitaient garder elles-mêmes leur(s) enfant(s) a pu le faire ;
- 41% des familles qui désiraient confier leur enfant à une crèche recourent à ce mode d'accueil ;
- 74% des parents ont pu obtenir le recours qu'ils souhaitaient à un(e) assistant(e) maternel(le).

Ce choix du mode d'accueil initial dépend fortement de l'activité des familles, du lieu de résidence et de l'âge de l'enfant.

## **Une diminution des bénéficiaires du congé parental**

En décembre 2017, 279 200 familles ont bénéficié d'un complément d'activité, dont 277 600 familles bénéficiaires de la [PreParE](#), prestation mise en place à partir de 2015 et remplaçant progressivement les autres compléments d'activité. Avec près d'une famille bénéficiaire sur trois en moins entre 2016 et 2017 (- 32 %, soit 131 400 bénéficiaires en moins), le nombre de bénéficiaires d'un complément d'activité connaît sa plus forte baisse depuis la création de cette prestation en 1991.

Fin 2017, les pères bénéficiaires d'un complément d'activité représentent ainsi 6,2 % des bénéficiaires. La proportion de pères reste très faible au regard de la forte incitation au partage de la prestation depuis 2015.\*

Le rapport de l'ONaPe livre les principales raisons énoncées par les parents susceptibles de bénéficier des compléments d'activité ([Clca](#) ou [PreParE](#)) lors d'une enquête qualitative sur leur non recours. Les raisons évoquées sont pour la plupart économiques, mais d'autres arguments sont avancés tels que le rapport que les femmes entretiennent au travail, la répartition sexuée des rôles parentaux au sein des couples, ou encore, le projet éducatif des familles pour leur(s)enfant(s).

*\*Pour en savoir plus sur le sujet, le dernier numéro de [l'E-ssentiel](#) consacré au bilan de l'utilisation de la PrePare, trois ans après sa mise en place.*

**Le rapport est disponible en intégralité dans l'espace Publications du site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)**

*Piloté par la Direction des statistiques, des études, de l'évaluation et de la recherche de la Cnaf, [l'Observatoire national de la petite enfance](#) fédère l'ensemble des services statistiques et d'études des institutions impliquées dans les politiques de la petite enfance : la Drees, l'Insee, la Direction de l'évaluation, de la prospection et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (Depp), la Mutualité sociale agricole, et l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.*